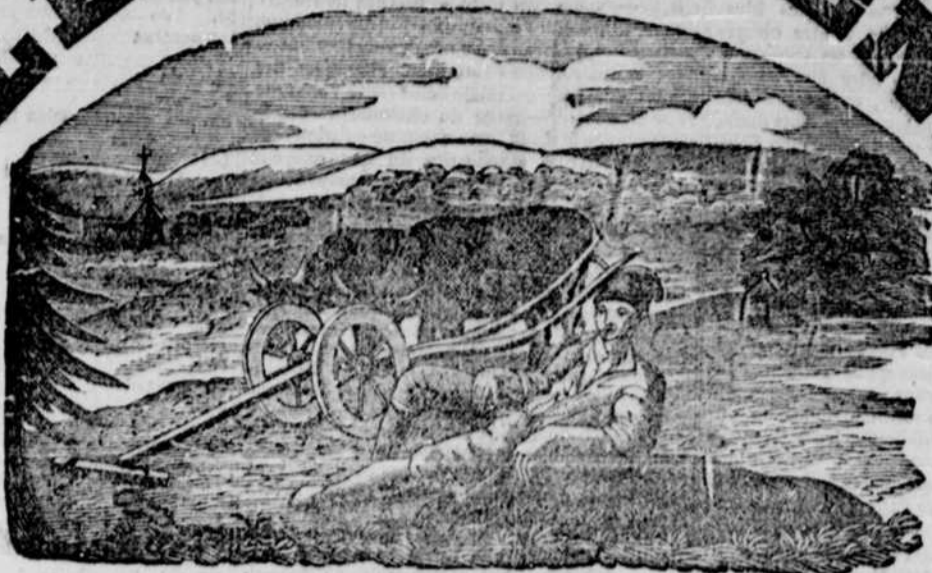


QUEBEC :

VENDREDI, 3 OCTOBRE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le Lundi, le Mercredi et le Vendredi dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement qui est de six mois, et payer leurs arrérages, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argenti, correspondances, &c. doivent être adressés, francs de port, à l'imprimerie, au Bureau du Journal, No. 25, Rue Lamontagne, Basse Ville.



FRECHETTE & Cie.

Imprimeurs et Propriétaires,

N. 25, RUE LA MONTAGNE.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s. et pour chaque insertion subséquente 6 deniers courant. Douze lignes et au-dessous 3s. et 8 deniers courant pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de douze lignes, 3 deniers par ligne, et un denier pour chaque insertion subséquente. Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !!!

A VENDRE A CE BUREAU, PRIX UN CÉLIN.

Observations sur la réponse de MATHIEU LORD ATLMER, à la députation du Tattersall, et sur le discours de M. G. STANLEY, Secrétaire d'Etat pour les Colonies, délégué dans la Chambre des Communes sur les affaires du Canada, le 15 Août, 1834. 22 Sept. 1834.

A VENDRE A CE BUREAU, PRIX 1 S. CONVERSATIONS SUR L'AGRICULTURE, par un habitant de Yverdon, respectueusement dédié par l'auteur à JOSEPH FRANÇOIS PERRAULT, Ecr. le père de l'éducation populaire dans le Bas-Canada.

« Les dons de la terre sont les seuls biens imprenables, et tout fleurit dans un état où fleurit l'Agriculture. » SEILLY. Québec, 6 août 1834.

JOURNAUX DE L'ASSEMBLÉE.

A VENDRE une série complète de JOURNAUX DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE à venir jusqu'à la dernière session. S'adresser au Bureau de ce Journal. 2 Août 1834.

ON vient de publier et à vendre à ce Bureau, le COMPENDIUM HISTORICUM ECCLESIE, A CHRISTO AD FINEM USQUE SECVLI DECIMI OCTAVI. CUM APPROBATIONE ILLM. AC REVM. EPISCOPI QUEBECENSIS, avec une page blanche à droite de chaque imprimé, sur excellent papier d'Europe, et sera prêt à vendre lundi prochain. Bureau du CANADIEN, 14 Mars 1834.

TRAITÉS SUR LES LOIS CIVILES DU BAS-CANADA.

CEUX qui ont souscrit à cet ouvrage sont avertis que l'impression du 3me et dernier volume vient d'être terminée; le rebour est occupé à le relire, et il sera prêt à être livré dans la course de la semaine prochaine. On pourra se le procurer à MONTREAL, Au Bureau de la Minerve, et à la Librairie Canadienne de FADDE, PERRAULT & Cie. A ST. CHARLES, Au Bureau de l'Echo du Pays. AUX TROIS RIVIÈRES, Chez A. Z. LEBLANC, Ecuier, A QUEBEC, Au Bureau du Canadien, et chez PIERRE WINTER, Ecuier, avocat. Ceux des souscripteurs qui n'ont pas encore reçu deux premiers volumes, pourront se les procurer en se adressant comme ci-dessus. 24 avril, 1834.

NOTES DIVERSES SUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

Par Mr. A. GIROD. Ire Partie: Du Bas-Canada.

L'OUVRAGE de Mr. A. GIROD, sur le Bas-Canada, est presque terminé, et le premier volume prêt à être mis sous presse. Celui-ci contient les chapitres suivants: 1o. Une introduction statistique. 2o. Sur la vie sociale en Canada. 3o. Sur l'agriculture. 4o. Sur le commerce et l'industrie. 5o. Sur l'éducation. 6o. Sur l'administration de la justice. 7o. Des causes célèbres en Canada. 8o. Les procès de McLean, Clark Benton, l'affaire du 21 Mai 1832, et l'assassinat de Barbeau. Le second volume doit comprendre les chapitres sur l'administration des Finances, sur celle des terres nationales, sur la tenure des terres, les communications intérieures, sur les différents clergés, sur l'histoire de la Législature &c.

Cet ouvrage est considéré par ceux qui ont eu occasion de voir le manuscrit, comme une histoire officielle de l'administration coloniale depuis 1760; il est uniquement basé sur des faits, et contient une foule de détails. Tous conviennent qu'il peut grandement contribuer à éclairer le peuple du Canada, et de la Grande Bretagne, sur le véritable état des choses.

L'ouvrage sera composé de deux volumes de 280 à 300 pages chaque, de format in 8°, bon papier, et vendu à 17s. 6d. après la publication; mais les souscripteurs ne payeront que 15s., dont la moitié sera payable à la livraison du premier volume, et le reste lors de celui du second. N. B.—Chaque volume sera solidement cartonné. On prend les noms des souscripteurs au Bureau de ce journal. Bureau du Canadien, } 19 Juillet, 1834. }

AUX SYNDICS ET MAITRES D'ÉCOLES.

LES Maîtres d'Écoles qui désireraient acquérir la connaissance pratique du système d'Enseignement Mutuel de Lancaster, sont informés, que l'Allocation parlementaire ayant été renouvelée, on peut admettre à cette fin gratis un nombre limité de personnes à l'École Britannique et Canadienne de Québec. On donnera en même temps l'enseignement gratis à ceux de ces Instituteurs qui désiraient se perfectionner dans l'Arithmétique, la Grammaire, la Géographie, les Mathématiques, &c. &c. S'adresser soit à la Maison d'École, faubourg St. Roch, près du Parc, soit aux sous-signés. Les Syndics d'Écoles pourront par la même voie se procurer des Maîtres capables, et les Maîtres apprendre quelques fois la vacance de quelque École. JOS. PARANT, Vice-Président. JEFFERY HALE, Secrétaire. Québec, 13, Août, 1834.

MELANGES.

NOTICE SUR GALL.

Le docteur Gall, fondateur de la phrénologie, est né à Tiefenbrunn, dans le grand duché de Baden, en 1758, et est mort à Paris, en 1820, à l'âge de soixante-deux ans. Il nous a laissé le récit de ses premières impressions et de ses premières observations, et nous a remis en état de suivre le développement d'une doctrine dont la découverte est elle-même une preuve de plus à ajouter à celles sur lesquelles elle est fondée; le jeune Gall était doué d'un grand talent d'observation qu'il manifesta de bonne heure. Né de parents pauvres et chargés d'une nombreuse famille, il vécut dès sa plus tendre jeunesse au milieu de beaucoup d'enfants. Chacun avait un caractère, un talent, un penchant, une faculté qui le distinguait des autres. Cette diversité déterminait leur indifférence, leur aversion ou leurs affections réciproques. L'envie, la jalousie, l'émulation, l'amitié, la haine, le mépris, etc., se montrèrent successivement, et furent la source des rapports qui s'établirent entre eux. Il distingua ceux qui étaient modestes ou fiers, francs ou dissimulés, paisibles ou querelleurs, bons ou méchants, etc. Quelques-uns se distinguaient par la beauté de leur écriture, d'autres par leur grande aptitude à calculer, ceux-ci par leur mémoire prodigieuse, ceux-là par leur amour pour le dessin, l'histoire, la géographie, etc. L'un brillait dans ses compositions par l'élégance de ses périodes, l'autre avait toujours un style sec et dur. Quelques-uns manifestaient des talents naturels, et d'autres étaient parvenus à acquiescer nullement l'objet de leur enseignement. Ainsi ils découpaient et dessinaient de leur propre mouvement et avec un grand plaisir, et cependant ils n'apprenaient ni le dessin, ni la peinture; ou bien ils passaient leurs loisirs à la culture d'un petit jardin, à la chasse; ils faisaient des collections de coquilles, d'insectes, de plantes; ils allaient à la recherche des nids d'oiseaux, élevaient des pigeons, des lapins et en étudiaient les mœurs et les habitudes.

De cette manière, chacun dans la société du jeune Gall se signalait par des goûts particuliers, par ses dispositions qui se développaient spontanément et paraissaient tenir à leur nature même sans que des différences de position, de fortune ou d'éducation pussent en rendre compte. Il observait aussi que chacun grandissait encore en conservant son caractère propre. Il ne vit jamais que celui qui avait été un camarade fourbe ou menteur devint l'année suivante un ami loyal et veridique. Les disciples qu'il eut le plus à redouter furent ceux qui apprenaient par cœur avec une si grande facilité que, lorsqu'on faisait des examens, ils lui enlevaient souvent la place qu'il avait obtenue par ses compositions.

Ayant changé plusieurs fois de séjour, il eut le malheur de rencontrer encore des élèves doués d'une grande mémoire; et ce ne fut pas sans étonnement qu'il s'aperçut que ces derniers ressemblaient, par de gros yeux saillants, à ses premiers disciples, qui l'avaient tant de fois désespéré par leur grande facilité à apprendre leurs leçons. Chaque fois qu'il se trouvait avec de nouveaux camarades, il était sûr d'avoir des rivaux redoutables par leur mémoire dans ceux qui avaient des yeux à fleur de tête. De gros yeux avaient fini par être pour lui un objet de terreur et de désespoir, car il avait bien senti que ceux qui les portaient ne lui étaient supérieurs que pour réciter de longs passages avec exactitude, et cependant il perdait avec eux les avantages qu'auraient dû lui donner des facultés intellectuelles évidemment plus développées. Rien n'était plus amusant que le docteur Gall racontant lui-même, dans ses cours, quels moments de tristesse, de chagrin, d'ennui, il eut à dévorer, au temps de ses études, de la part de ceux à qui la nature avait accordé ces gros yeux qui l'avaient poursuivi de collègue en collègue. Cependant ce furent ces mêmes douleurs, ces mêmes chagrins qui devaient être pour lui l'occasion des observations et des méditations auxquelles il faut rapporter l'origine de la phrénologie.

Si le jeune Gall n'eût pas été aussi malheureux dans ces diverses circonstances, il n'aurait peut-être pas été porté à remarquer la coincidence qui existait entre la mémoire et des yeux très saillants. Cette coincidence

ne lui parut pas pouvoir être un simple effet du hasard, et il en vint bientôt, en réfléchissant, à imaginer que, puisque la mémoire se reconnaissait à des signes extérieurs, il devait en être de même des autres facultés de l'entendement. Tel fut le point de départ des travaux immenses auxquels nous devons la science de notre intelligence, dont les conséquences sont extrêmement importantes pour l'éducation.

Il continua d'abord à chercher des signes extérieurs pour l'imagination, pour le jugement, pour la perception, pour l'attention, car telle était alors la division des facultés de l'âme, et une foule de faits contradictoires vinrent le plonger dans le chaos le plus obscur. Il désespérait du succès, quand une nouvelle observation vint l'éclairer tout à coup sur la route qu'il devait suivre. On lui montra un jour une demoiselle qui, en sortant d'un concert, pouvait chanter la plupart des morceaux qu'elle avait entendus, et cependant elle n'avait pas de gros yeux à fleur de tête. Le docteur Gall fut convaincu aussitôt qu'il y avait plusieurs espèces de mémoire; il renonça immédiatement à continuer ses recherches d'après les systèmes, et les idées des philosophes. Il fit tous ses efforts pour oublier ce qu'il avait appris sur la nature morale de l'homme, et comprit parfaitement que toutes les contradictions qui l'avaient si vainement fatigué devaient tenir à une mauvaise méthode d'observation qu'il fallait abandonner. Plein de confiance et de courage dans sa nouvelle détermination de se livrer à l'étude de la nature avec son seul organe, à l'observation, il commença à chercher, dans les caractères extérieurs aux facultés de l'âme, non plus telles qu'elles sont désignées dans les écoles, mais telles qu'elles sont connues dans le monde, dans le langage ordinaire de la société. Ainsi il examina successivement la tête des musiciens, des poètes, des mécaniciens, des mathématiciens, des peintres, et un mot de tous les artistes célèbres doués d'un grand talent naturel. Il rechercha également les personnes remarquables dans le monde par un penchant bien déterminé; il fit une collection moulée en plâtre de crânes appartenant à des individus braves, poltrons, circonspects, étourdis, fiers, orgueilleux, vains, rusés, voleurs, bons, méchants, etc. Il visita les prisons, et se fit montrer les meurtriers, les voleurs, les faussaires, les incendiaires.

Il y a des meurtriers qui ont un tel penchant au crime, que toute leur vie est une suite de forfaits produits par un véritable besoin d'obéir à un penchant presque irrésistible; heureusement ce sont les moins nombreux. Il en est qui se sont rendus coupables autant par misère et par défaut de lumières, que par l'influence d'une organisation vicieusement développée, contre laquelle l'éducation n'a point été employée. Parmi les uns et les autres, on en voit qui ont mis une grande activité de ruse soit pour commettre leurs crimes, soit pour se défendre devant leurs juges, tandis que d'autres ont montré la plus grande maladresse dans ces diverses circonstances. Le docteur Gall, en formant ainsi sa collection, eut grand soin de noter, sur les moules en plâtre des têtes de ces différents individus, tous les renseignements qu'il put obtenir sur les actions, indiquant l'absence ou la présence de certains défauts ou de certaines qualités. Il fit des catégories de meurtriers rusés, de voleurs rusés, de faussaires rusés, etc., qu'il opposa à des crânes de meurtriers et de faussaires non rusés, etc.

Il faisait quelquefois venir chez lui des gens du peuple, il leur donnait de l'argent, les faisait boire et manger devant lui, causait avec eux avec la bienveillance qui lui était ordinaire; et, quand il avait ainsi gagné leur confiance, il les invitait en plaisantant à se dire mutuellement les défauts qu'ils se connaissaient. Il en résultait des scènes extrêmement gaies par l'esprit avec lequel il réussissait à leur donner cette tournure; et, de plus, elles étaient pour lui du plus haut intérêt. Car le langage du peuple dans de semblables circonstances, est toujours l'expression de la vérité, et les hommes ignorants observent en général sans passion et sans préjugés, quand il s'agit du caractère et des penchants des personnes avec qui ils vivent. Ce sont ces observations le plus souvent très fines et très exactes, qui constituent toute leur instruction. Lorsqu'un

bon repas et de bon vin les avaient animés, lorsque surtout ils voyaient bien qu'il n'y avait rien à craindre, pour eux, d'avouer provoqués par un homme dont l'accueil était si plein de bonhomie et de franche gaieté, ils s'accusaient les uns les autres de leurs défauts de caractère, et mettaient la même franchise à signaler les dispositions particulières ou les talents qui les distinguaient entre eux.

Il a recueilli des faits innombrables dans les écoles et dans les grands établissements d'éducation, dans les maisons d'orphelins et d'enfants trouvés, dans les maisons de correction, dans les prisons, dans les hospices des fous, etc.

Les procès criminels, les interrogations judiciaires, les propres confessions des meurtriers ou des voleurs, celles des femmes infanticides en Allemagne, où une législation barbare rend ces derniers crimes presque inevitables dans quelques circonstances; le spectacle même des places d'exécution furent pour lui l'occasion d'observations du plus haut intérêt. Il a fait d'innombrables recherches sur les suicides, sur les imbéciles, les aliénés, et sur toutes les altérations des facultés et de l'entendement, par suite des lésions du système nerveux de la tête. Les musées, les cabinets d'anatomie et de physiologie lui offrirent de nouveaux faits à ajouter à ceux qu'il possédait déjà. Il examina la forme de la tête, des bustes et des statues antiques, et en compara les conséquences phrénologiques avec ce que l'histoire raconte sur le caractère et les facultés des personnes qu'ils représentaient. Il accumula des preuves telles que jamais aucun homme n'en eût de semblables à sa disposition pour établir le système le mieux démontré.

Il acquit bientôt une belle habitude de juger les petites différences qui existent entre toutes les têtes, et par conséquent de deviner les penchants d'après cette inspection, qu'il lui arriva plusieurs fois d'exciter dans les salons le plus grand étonnement par la justesse et le merveilleux de ces jugements.

Un jour qu'il se trouvait au milieu d'une société nombreuse, il vit entrer un homme qu'il voyait pour la première fois; il était question de ses découvertes; il trouvait beaucoup de peine à convaincre ses auditeurs de la possibilité de deviner les penchants par la seule inspection de la tête: "Eh bien! leur dit-il en fixant ses regards sur le nouvel arrivé, monsieur va m'aider à vous persuader, je ne l'ai jamais vu; et je ne le connais pas plus qu'il ne me connaît lui-même, et cependant je puis vous dire qu'elle est sa passion dominante: monsieur a l'organe des collections et il en fait une." L'étranger fut tout surpris, et répondit que c'était vrai. "Ici je pourrais m'arrêter, continua Gall, mais on peut faire des collections de livres, d'autographes, d'insectes, de minéraux, de plantes, de médailles, etc.; et je veux aller plus loin. Je puis vous dire de quoi se compose cette collection: elle n'est formée d'aucun des objets que je viens de nommer, c'est de tableau qu'elle est faite." Tous les regards se portèrent sur le collectionneur, qui, par son geste approbatif, redoubla la surprise générale qu'il partageait lui-même.

L'étonnement et l'admiration étaient peints sur toutes les figures; Gall jouissait de son triomphe; l'enthousiasme avait succédé à l'incrédulité. Il demanda à ajouter quelques mots: "Que penseriez-vous donc de ma doctrine, si elle me permettait de juger que les tableaux dont monsieur est si grand amateur ne représentent ni des sujets d'histoire, ni des portraits, ni des costumes, ni des animaux, ni des fleurs, mais qu'ils représentent des paysages? et cela aussi se trouve vrai. Chacun peut se faire une idée de l'impression produite par cette succession de jugements annonçant tant de science et de sagacité. Une autre fois on lui montra deux jeunes garçons qui lui étaient inconnus; il ne connaissait pas non plus leurs parents. A peine eut-il passé la main sur leurs têtes, qu'il prononça ces mots: "Celui-ci ressemble à son père et cot autre à sa mère." Cette double ressemblance était parfaitement exacte.

Des résultats aussi piquants et aussi faciles à constater furent pour le docteur Gall de nouvelles causes de découvertes et de progrès. On ne manquait jamais de lui présenter les personnes qui, dans les différentes sociétés où il se trouvait, étaient remarquables par

quelques talents, quelques dispositions particulières, ou même par une absence complète d'un sentiment ou d'un penchant déterminé; et ce célèbre physiologiste avait de nombreuses occasions de vérifier la vérité de ses découvertes, d'en faire de nouvelles, de rectifier ses erreurs et de populariser une doctrine qui tous les jours s'enrichissait de faits intéressants. Les instincts des animaux, si variés, si curieux, furent pour lui une mine féconde qui lui fournit les moyens d'étendre ses recherches.

On supposait en général que les animaux étaient forcés de se conduire comme ils le faisaient soit par les circonstances extérieures soit par leurs besoins, par la conformation de leurs membres, de leurs dents, de leur bec, etc. "On disait que le tigre se nourrit de chair, parce qu'il avait des dents et des griffes qui lui servaient à déchirer sa proie; que certains animaux émigraient, parce qu'ils craignaient le froid et qu'ils allaient chercher la chaleur dans des climats plus tempérés; que ses ennemis, ainsi que pour se garantir du froid, de la chaleur, de la pluie, etc.; que l'aigle faisait son nid dans les hautes montagnes pour dérober ses petits à la voracité des animaux carnivores, etc., etc. Le docteur Gall appliqua bientôt à l'étude des différentes aptitudes des animaux le même esprit d'observation et d'induction qui lui avait fait découvrir la vraie science de l'intelligence humaine.

Il compara la tête des oiseaux musiciens, celle des oiseaux voyageurs, avec celle des oiseaux qui ne le sont pas; il fit une infinité d'observations curieuses sur la structure des carnivores, sur la tête des animaux qui habitent les hauteurs par opposition à celle des habitants des plaines, etc., etc. Il parvint enfin à des résultats qui auraient paru devoir exiger le génie de plusieurs sociétés. Il était déjà arrivé à un degré de perfection de sa doctrine, lorsqu'une circonstance, qui paraissait devoir le déranger momentanément de ses recherches, contribua au contraire à lui faire faire de nouveaux progrès.

Au 1er janvier 1805, il reçut de son vieux père, qui demeurait toujours à Tiefenbrunn, une lettre dans laquelle se trouvait cette phrase: "Il est tard, et la nuit pourrait n'être pas loin; le verrai-je encore?"

Gall aimait tendrement son père; il ne l'avait pas vu depuis vingt-cinq ans; il en avait toujours été séparé par des circonstances contre lesquelles il n'avait pu rien faire. Cette lettre fut pour lui un ordre du ciel: il se trouvait si heureux de lui obéir! Position sociale, amis, malades, fortune, il abandonna tout pour aller embrasser celui auquel il avait l'existence. L'amour filial du jeune philosophe s'était accru de toute l'exaltation que donne la conviction d'avoir fait de grandes découvertes. Sa reconnaissance et sa tendresse étaient celles du génie heureux. Mais l'amour du fils qui va revoir son père n'exclut pas l'amour de la science. Gall, jouissait déjà de l'accomplissement du devoir dont il allait s'acquitter, ne pouvait oublier des travaux qui le remplissaient d'enthousiasme. Il voulut profiter de son voyage pour faire connaître sa doctrine aux savants du nord de l'Allemagne, qu'il allait parcourir. Il savait contre quelles prétentions, contre quelles erreurs, contre quels préjugés, il devait avoir à lutter; il ne voulait pas que l'exposition de cette doctrine soulevât seulement des discussions vagues et sans fondement; il prit donc avec lui une partie de sa collection, afin de remporter la victoire, à l'aide de preuves nombreuses et irrécusables.

Il reçut partout l'accueil le plus flatteur; les souverains, les ministres, les savants les administrateurs, les artistes, secondèrent ses vues dans toutes les occasions en augmentant sa collection de têtes curieuses, ou en lui faisant connaître des faits nouveaux.

Après avoir voyagé dans une grande partie de l'Europe, il vint enfin à Paris, où il continua de professer sa doctrine jusqu'à sa mort.

La phrénologie, telle qu'elle résulte des travaux de Gall, s'appuie sur des observations tellement nombreuses et si faciles à vérifier, que son degré de certitude est du moins égal à celui des systèmes les mieux démontrés. Elle ne peut manquer de servir bientôt de base à l'éducation des enfants, qui, aujourd'hui encore, sont élevés sous l'influ-

ence de la plus aveugle routine et des principes les plus erronés. Que d'enfants, auxquels la nature a donné la plus heureuse organisation, sont forcés de suivre une direction pour laquelle ils ne sont pas faits ! Que de génies comprimés, que de grands hommes contrariés dans leur développement et condamnés à tout jamais à renoncer à une carrière qu'ils auraient parcourue avec tant d'éclat, pour leur bonheur et pour celui de la société qu'ils auraient enrichie de leurs productions ! Combien de dispositions méconues, et par conséquent laissées sans culture ont conduit de malheureux jeunes gens dans les prisons, dans les bagnes, à l'échafaud, lorsqu'une éducation appropriée à leur vocation particulière en eut fait de bons et utiles citoyens.

Le docteur BAILLY, de Blois. (Musée des Familles)



QUEBEC :

VENDREDI, 3 OCTOBRE, 1834.

La dernière maille de New-York ne fournit rien de nouveau d'Europe. Des journaux de Glasgow du 18 apportés par la voie du fleuve, mentionnent que la sanction royale fut donnée le 12 août au bill qui permet d'intenter devant les magistrats les causes pour gages de matelots au dessous de £30. Cette loi va augmenter considérablement le besogne de la cour des magistrats. Si l'on se rappelle les plaintes fréquentes qui se sont fait entendre contre l'irrégularité des séances de cette cour, faite de magistrats la plupart du temps, les personnes qui ont intérêt à ce que l'acte impérial soit de quelque efficacité dans la pratique, feront bien de s'adresser aux autorités à qui il appartient pour s'assurer la présence régulière d'un quorum tous les jours de séance. On lit dans le Vindicator : Des lettres de Londres mandent que M. MORIN et le Dr. LATERRIERE devaient s'embarquer pour New-York dans le paquebot de Londres du 20 août. On peut donc les attendre de jour en jour.

Le désir que nous avions de publier dans cette feuille le rapport des Exercices de MM. les Etudiants du Séminaire de Québec, et le tableau de la distribution des Prix, nous a fait remettre au lendemain la distribution de ce numéro. Nous pensons que le public ne nous saura pas mauvais gré de ce petit dérangement. Le 26 octobre ont eut lieu, mardi et mercredi derniers, avec un éclat qui l'emporte encore sur celui des exercices de l'année dernière, tout brillants qu'ils furent. Aussi dorénavant sera-ce moins pour juger des progrès des élèves, que pour s'intéresser et s'instruire, pour rétablir des impressions effacées, que l'homme instruit se rendra à ces exercices, qu'on devrait plutôt appeler des leçons très instructives sur les différentes branches d'étude dont se compose le cours de cette précieuse institution. Cette remarque s'applique surtout aux exercices de Physique, auxquels le public ne peut savoir trop de gré aux Messieurs du séminaire d'avoir donné beaucoup d'extension. Ces exercices ont occupé la plus grande partie des trois séances de l'après-midi, et ont consisté dans des explications aussi lumineuses que scientifiques, que délivraient les étudiants et qu'ils accompagnaient de plus belles expériences dans chaque branche. Nous ne devons pas oublier de remarquer que ces messieurs ont montré, chacun dans le débit de sa partie, une aisance qui prouvait qu'ils étaient parfaitement maîtres de leur sujet, malgré les nombreuses interruptions qu'amenaient les différentes expériences plus ou moins difficiles dont ils accompagnaient leurs thèses : on aurait dit d'autant de vieux professeurs devant à un auditoire attentif les secrets puisés dans de longues et infatigables études.

On n'a pas moins admiré la déclamation des Messieurs qui ont paru dans le plaidoyer : le Militaire surtout a attiré des suffrages universels, qui lui ont valu le premier prix d'éloquence. Les trois autres rivaux ayant divisé les voix, et chacun ayant rempli sa partie avec beaucoup de talents, ont été appelés ex æquo à la seconde couronne. Quand nous parlons avec éloge de la déclamation de ces Messieurs, qu'on n'aille pas croire que ce n'est qu'une louange banale que nous voulons donner. Non, certes ; nous ne faisons que répéter le jugement approbateur qu'a porté tout ce qu'il y avait de connaisseurs dans l'auditoire ; et il y en avait un grand nombre. Plus de ton traînant, lourd, monotone ; au contraire de la vivacité, de la variété, du naturel dans les mouvements et dans la voix.

La brièveté obligée de cet article nous obligera d'omettre nombre d'autres remarques sur les autres classes et d'autres parties très intéressantes de ces exercices. Il nous suffira de dire qu'ils ont été une nouvelle preuve de l'excellence de l'enseignement, et des améliorations progressives qui s'introduisent tous les ans, à un point qui surpasse l'attente du public. Au nombre de ces améliorations, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner le dessin, qu'on a introduit depuis quelque temps comme accessoire agréable dans les travaux littéraires des élèves. De nombreux et superbes échantillons exposés dans la salle des séances ont dévoilé l'existence de talents distingués pour ce bel art, ornement brillant d'une éducation libérale. En parlant de beaux arts, nous devons dire un mot de celui de la musique, qui n'est pas non plus négligé dans le collège de Québec, si l'on en doit juger par la musique excellente qu'ont donnée MM. les Etudiants dans les intermèdes des séances du matin.

Quand on se rappelle que presque tout cela est pour ainsi dire gratuit de la part des Messieurs du Séminaire ; que sans y être obligés par leur fondation, ils se donnent un trouble et des fatigues infinies pour répondre aux besoins de notre société progressive, et les prévenir même ; qu'ils épouvent non seulement leurs fonds, mais même que quelques-uns d'entre eux épouvent leur santé en faveur de la jeunesse studieuse confiée à leurs soins ; quand on pense que, ces sacrifices sont faits chez et pour un peuple éminemment reconnaissant, il sera aisé de s'expliquer la vénération, l'affection dont sont environnés les membres de cette maison. Qu'ils étaient vils et chauds les applaudissements universels d'un Auditoire nombreux, Mercredi dernier, lorsque MM. les Philosophes sont venus couronner les exercices qu'ils avaient contribué à rendre si attrayants, par une allocution qui respirait l'amour, la reconnaissance, la vénération pour leurs bienfaiteurs, leurs Mentors et leurs savans professeurs. C'est un trait bien marqué et caractéristique chez les élèves du Collège de Québec, que l'affection la plus cordiale pour leurs professeurs. Ce trait seul parle aussi éloquemment en faveur du système d'éducation, que le font les succès des étudiants en faveur du système d'enseignement suivi dans cet établissement.

Tout ce que nous pourrions ajouter ne saurait donner une idée aussi satisfaisante de ces exercices, que le tableau suivant, qui tout détaillé qu'il soit, paraîtra encore court aux amis de la science.

PREMIERE SEANCE.

Lundi, à 8 heures, A. M. Entrée des élèves de la classe élémentaire. Examen de cette classe :—Elémens de la grammaire latine et de la grammaire française—Histoire sainte—Notions préliminaires de géographie—Traduction de l'Épître Historica Sacra, avec l'analyse des parties du discours.—Exhibition des devoirs français et latins des élèves, &c., &c.

Petit drame... L'Épée. Entrée de la Sixième. Examen de cette classe—Grammaire latine—Participes français—Géographie d'Amérique—Traduction du De viris illustribus Romæ—Arithmétique—Exhibition des cahiers de thèmes, de versions, &c., &c.

Fable—Le menuisier, et son fils, et l'âne. Entrée de la Cinquième. Concours pour le prix d'Histoire Ancienne. Suite de l'examen de cette classe—Syntaxe latine—Grammaire française—Cornelius Nepos et Phèdre—Arithmétique—Exhibition des cahiers de thèmes, de versions, de bon français &c., &c.

Petite discussion sur cette question : Quel est le plus beau trait de l'Histoire Ancienne ? DEUXIEME SEANCE. Lundi, à 1 heure, P. M. Nouveaux détails sur la géographie de l'Amérique Britannique—Rapports de plusieurs jeunes voyageurs—Exhibition d'un grand nombre d'objets d'histoire naturelle, de costumes sauvages, &c.—Discours d'un sauvage du Nord-Ouest, &c.—par MM. les élèves de la Sixième.

Entrée de MM. les étudiants en Physique. Discours d'introduction. Propriétés générales des corps. Étendue essentielle aux corps—Les molécules de la matière ne sont point contiguës les unes aux autres—Inertie—le mouvement n'est point essentiel aux corps—Impénétrabilité—Expériences—cause de la pénétration apparente de certaines substances—Divisibilité—Expériences qui prouvent combien elle est étonnante—la matière est-elle divisible à l'infini ?—Attraction—nécessaire dans l'état actuel du monde—lois de l'Attraction—Expériences curieuses sur l'Attraction Chimique, &c.

Eau et liquides. Nature de l'eau—expériences brillantes de la composition de l'eau, au moyen de l'appareil du célèbre Lavoisier,—dans des tubes communiqans, elle se met de niveau—lois de l'écoulement des liquides—pression des liquides sur le fond des vases—Expériences—levier d'eau—les solides plongés dans les liquides perdent leur poids—Balance Hydrostatique—pourquoi la glace surage à la surface de l'eau—vapeur—comparaison de la force de la vapeur à celle de la poudre—précaution nécessaire aux barques à vapeur, tubes capillaires, fontaines, pétrifications, stalactites et stalagmites, tremblemens de terre, volcans, &c.

Air atmosphérique. Nature de l'air—sa décomposition—Expériences—Pesanteur de l'air—Expériences de la machine pneumatique—cause de l'ascension de l'eau dans les pompes—découverte du baromètre—usage de cet instrument—siphon—phénomènes aériens—la rosée—la brume—la gelée blanche—les brouillards—les nuages—la pluie—la grêle—la neige—les vents, &c.

Scènes tirés de la tragédie d'Esther—par MM. les élèves de la Troisième.

TROISIEME SEANCE. Mardi, à 8 heures, A. M. Entrée de la Quatrième. Concours pour le prix d'Histoire Romaine—Suite de l'examen de cette classe—Géographie de l'Asie—Méthode latine, Syntaxe française—Traduction analytique de Quinte-Curce et de Virgile—Mythologie—Exhibition des cahiers de thèmes, &c.—Anglais—Arithmétique, &c., &c.

Entrée de la Troisième. Concours pour le prix d'Histoire de France. Suite de l'examen de cette classe—Prosodie latine—Lequien—Ovide et Salluste—Géographie de l'Afrique—Arithmétique—Anglais—Exhibition des cahiers d'Histoire de France, de thèmes, et versions, de vers, &c.

Entrée de la classe des Humanistes. Eloge des Belles Lettres—composé et prononcé par M. P. Chauveau. Examen de cette classe :—Cicéron et Horace—Arithmétique—Anglais—Exhibition des cahiers d'amplifications françaises, de thèmes, &c.—Lecture des amplifications par les élèves, &c., &c.

Drame... du bon fils... Par M. M. les élèves de la Quatrième. QUATRIEME SEANCE. Mardi, à 1 heure, P. M. Examen des Humanistes sur les préceptes de la Littérature. Exemple de poésie épique tiré de l'Asses.... Combat d'Argent et de Tancrède. Suite des exercices des M. M. les étudiants en Physique.

Minéralogie. Division de l'Histoire Naturelle—Géologie, Botanique, Minéralogie, Géologie—Minéraux—moyens de les connaître et de les décrire—Caractères physiques des minéraux—détails et ex

ériences sur la cristallisation—Pesanteur spécifique—expériences avec la balance hydrostatique—Dureté des minéraux—Forme commune particulière, régulière, étrangère—Expériences avec le microscope—Caractères chimiques des minéraux—Application de l'électricité voltaïque et de la chaleur—usage du chalumeau—expériences avec le chalumeau composé—oxygène minéral par la combustion du gaz oxygène mélangé à l'hydrogène—Analyses au moyen des acides et des alcalis—Classification des minéraux—&c., &c., &c.

Electricité. Propriétés générales du fluide électrique—premières expériences d'électricité—corps conducteurs et non conducteurs—description de la machine électrique—théorie de l'électricité—expériences—atmosphère électrique, électromètre—étincelles—magnétisme d'isoler une personne—de la charge d'électricité—carillon—dans—moulinet—course électrique—carreau fulminant—combustion du phosphore et de l'alcool—imitation du tonnerre—pistolet de Volta—pluie d'orage—bouteille de Leyde—commotion donnée à un grand nombre de personnes à la fois—pouvoir des pointes—paratonnerres, &c.

Lumière. Propagation—intensité de la lumière—réflexion et réfraction—miroirs et verres convexes et concaves—explication de la vision—angle optique—illusion de la vue—instruments d'optique—lunette d'approche—télescope—microscope—expériences de la lanterne magique—décomposition de la lumière par le moyen du prisme, arc en ciel, &c., &c.

Calorique. Influence du Calorique sur le volume des corps—Expériences—thermomètre—force irrésistible du Calorique dans la dilatation des corps—point de liquides à la surface de la terre sans une pression atmosphérique—Expériences à ce sujet—rayonnement du Calorique—Expériences—Équilibre du Calorique—Division des corps en bons et mauvais conducteurs du Calorique—application aux habitemens &c.—quantité de Calorique qui se dégage—dans les corps quoique leur température soit égale—Plusieurs autres expériences—moyens de le dégrader—Plusieurs expériences intéressantes sur cette matière, &c., &c.

Magnétisme. Nature mystérieuse du fluide magnétique—Propriétés de l'aimant—Substances susceptibles d'acquiescer la vertu magnétique—Connaissances des Anciens sur cette matière—Hypothèses pour expliquer les effets magnétiques—Expériences—Divers jeux magnétiques—Déclinaison, et inclinaison de l'aiguille aimantée—Cause de leurs variations—Communication de l'aimant—Force des barreaux magnétiques, &c., &c.

Pièce amusante dans le genre comique, imité de Molière... Par MM. les Humanistes. CINQUIEME SEANCE. Mercredi, à 8 heures, A. M. Entrée de la classe de Rhétorique. Discours sur l'utilité de l'Eloquence.

Examen de cette classe :—Précèptes de la Rhétorique—Cicéron, Tite-Live—Horace—Exhibition des devoirs latins et français—Lecture des amplifications françaises—Evangile de grec de St. Luc—Anglais, &c., &c.

Suite des exercices de MM. les Etudiants en Physique. Architecture. Origine et division de l'Architecture—ce qui a donné naissance aux ordres—proportions communes à tous les ordres—hauteur de la colonne dans chaque ordre—sous-division des parties d'un ordre—origine et usages de chaque ordre en particulier—le Toscan—le Dorique—l'Ionique antique, le moderne—le Composite—l'ordre irrégulier—frontons—fronçons—attiques—soubassements, &c., &c., &c.

Astronomie. Importance de l'Astronomie—Système de Ptolémée, des Egyptiens, de Tycho Brahé, de Copernic—explication des phénomènes célestes—mouvement diurne et annuel du soleil et des astres—Inégalité des jours et des nuits—successions des saisons—stations, directions et rétrogradations des planètes—mouvements de la lune—ses phases—éclipses—distances des astres à la terre—particularités relatives aux étoiles—aux planètes, aux comètes—la terre pourrait-elle rencontrer une comète en tournant autour du soleil ? &c., &c.

SIXIEME SEANCE. Mercredi, à 1 heure, P. M. Suite des exercices de Physique et de Chimie. Galvanisme. Expériences de Galvani—sa théorie—découverte et théorie de Volta—expériences—effet des acides—couronne de lasses—pile voltaïque—effet des batteries—Expériences—décomposition rapide de l'eau—commotions Galvaniennes différentes de celles de la bouteille de Leyde—combustion du phosphore, &c., des métaux, de l'or, de l'argent, du fer—du gaz hydrogène—décomposition des sels, des alcalis—expériences de l'Electro-Magnétisme, &c.

Fluides aëriiformes ou Gaz. Différence entre les gaz et les vapeurs—composition des gaz—gaz oxygène—division des corps en oxides et acides—alcalis—Expériences—moyen de reconnaître la présence d'un acide ou d'un alcali. Expériences sur la combustion—théorie sur la nature de la combustion—gaz hydrogène—ballons aërostatiques—Expériences—préparation de ce gaz—décomposition de l'eau—détonation de l'hydrogène mélangé avec l'oxygène—composition de l'eau—gaz hydrogène phosphoré—feux-follets—hydrogène carboné—éclairage des villes, &c.—gaz protoxide d'azote—ses effets singuliers sur l'économie animale—expériences sur quelques personnes de l'assemblée.—Gaz acide carbonique, &c.

Plaidoyer par MM. les Elèves de la rhétorique, sujet du plaidoyer... (voyez l'annonce dans la Gazette.) Distribution solennelle des prix. Conclusion des exercices publiés par M. Joseph Bonenfant, étudiant en Physique. Durant tout le temps de ces exercices, la salle était constamment remplie par une foule des messieurs du Clergé et des Citoyens les plus respectables.

Monseigneur de Sydlone honora de sa présence la plupart des exercices et fit la distribution des prix. Les intervalles des différens exercices étaient remplis, pour les deux premières séances, la troisième et la cinquième, par la musique des élèves du petit séminaire ; et, pour les deux autres séances, par la musique du 32^e régiment.

Voici les noms des élèves qui ont remporté des prix EN ANATOMIE. 1er. prix d'excellence MM. G. Lemoine 2d. do M. Lepage 1er. accessit A. Taschereau 2d. do C. Déry 3e. do F. Langevin 1er. prix de version G. Lemoine 2d. do A. Taschereau 1er. accessit M. Lepage 2d. do P. Myrand 3e. do C. Tardif 1er. prix de thème G. Lemoine 2d. do M. Lepage 1er. accessit A. Taschereau 2d. do C. Déry

3e. do F. Langevin 1er. prix de vers F. Langevin 2d. do M. Lepage 1er. accessit G. Lemoine et A. Taschereau. 2d. do P. Myrand 3e. do C. Déry 1er. prix d'amplification française G. Lemoine 2d. do A. Taschereau 1er. accessit M. Lepage 2d. do T. U. Tessier 3e. do C. Déry 1er. prix de version anglaise G. Lemoine 2d. do C. Déry 1er. accessit P. Myrand 2d. do F. Langevin 3e. do A. Taschereau 1er. prix de thème anglais G. Lemoine 2d. do Jos. Fortier 1er. accessit M. Lepage 2d. do Jos. Auclair 3e. do F. Duboué 1er. prix de mémoire E. Hudon 1er. prix d'éloquence 2d. do A. Taschereau et P. Myrand 3e. do

En Belles-Lettres. 1er. prix d'excellence P. Chauveau 2d. do E. Rinfret 1er. accessit A. Parent 2d. do C. Hianveu 3e. do D. Binet 1er. prix de version P. Chauveau 2d. do E. Rinfret 1er. accessit C. Hianveu 2d. do A. Parent 3e. do J. B. Mignault 1er. prix de thème P. Chauveau 2d. do E. Rinfret 1er. accessit C. Hianveu 2d. do A. Marcoux 3e. do D. Binet 1er. prix de vers P. Chauveau 2d. do A. Parent 1er. accessit C. Hianveu 2d. do P. Patry 3e. do J. Delachetvotière, E. Rinfret et A. Marcoux.

1er. prix d'amplification française P. Chauveau 2d. do J. B. Mignault 1er. accessit E. Rinfret 2d. do D. Binet 3e. do S. Roy 1er. prix de mémoire D. Ross 1er. prix de version anglaise A. Parent 2d. do D. Ross 1er. prix de thème anglais J. B. Coté 2d. do D. Binet 3e. do

En Troisième. 1er. prix d'excellence A. Lemoine 2d. do E. Bélanger 1er. accessit P. Fargues 2d. do T. Larouche 3e. do N. Faucher 1er. prix de version A. Lemoine 2d. do P. Fargues 3e. do N. Faucher 1er. accessit T. Larouche 2d. do J. Langevin et F. Vézina 3e. do T. Pinguet et C. Couillard

1er. prix de thème A. Lemoine 2d. do T. Larouche 1er. accessit E. Bélanger 2d. do C. Poullet 3e. do C. Couillard 1er. prix de vers A. Lemoine 2d. do E. Bélanger 1er. accessit N. Faucher 2d. do T. Larouche 3e. do J. Langevin et F. Vézina 1er. prix de thème anglais J. Langevin 2d. do P. Fargues 3e. do J. Johnston

Prix d'Arithmétique N. Faucher et T. Larouche 1er. accessit J. Langevin et F. Vézina 2d. do T. Pinguet et C. Couillard 3e. do N. Faucher et T. Larouche 1er. prix de thème anglais J. Langevin 2d. do P. Fargues 3e. do J. Johnston

Prix d'écriture N. Faucher 1er. prix d'histoire de France T. Larouche 2d. do P. Fargues 3e. do T. Langevin et P. Tourangeau

En Quatrième. 1er. prix d'excellence L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do Ed. Horan 1er. prix de version E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

1er. prix de thème anglais E. Horan 2d. do J. Cauchon 1er. accessit F. Vallée 2d. do G. Fanning 3e. do P. McDonnell, L. Bernard et L. Turcotte. 1er. prix de thème L. Bernard 2d. do G. Fanning 1er. accessit L. Turcotte 2d. do F. Vallée 3e. do J. Cauchon, E. Horan et P. McDonnell. 1er. prix d'histoire Romaine L. Bernard et P. McDonnell 2d. do P. Lésaré, E. Horan et L. Turcotte 3e. do L. Turcotte

2d. do R. Stanfield 3e. do M. Gauvreau 1er. prix de version F. Rinfret 2d. do A. Montminy 1er. accessit A. Mercier 2d. do H. Paré 3e. do R. Stanfield 1er. prix de thème A. Montminy 2d. do H. Paré 1er. accessit F. X. Bédard 2d. do O. Gravel 3e. do M. Gauvreau 1er. prix de mémoire P. Toussaint 2d. do C. Dubuc 3e. do F. Dufresne et R. Stanfield

Prix d'Arithmétique R. Stanfield. Classe Élémentaire. 1er. prix d'excellence E. Yarwood et B. Reily 2d. do J. Bourassa 1er. accessit E. Alarie 2d. do C. Sirois 3e. do G. Yarwood et A. Plamondon 1er. prix de version B. Reily 2d. do C. Taché et G. Yarwood 1er. accessit E. Yarwood et E. Mauro 2d. do C. Gosselin et T. Bédard 3e. do E. Alarie 1er. prix de thème E. Yarwood 2d. do A. Plamondon et B. Reily 3e. do J. Bourassa C. Bourget et E. Mauro

1er. prix de grammaire française E. Alarie 2d. do E. Yarwood 3e. do C. Taché et C. Sirois 1er. accessit B. Reily 2d. do J. Bourassa 3e. do G. Yarwood 1er. prix de mémoire E. Mauro 2d. do A. Plamondon 3e. do L. Lévesque C. Bourget C. Gosselin H. Plamondon F. Weils F. Bédard, étudiant en Physique, D. Binet do en Belles Lettres, O. Campan, P. Patry Belle Lettre C. Hianveu F. Vallée (physique) S. Belleau, thème en L. Anst-belle-lettre E. Rinfret do J. B. Garneau 3ème A. Parent belle-lettre J. B. Chartré Rétorique P. Chauveau belle-let. T. Cauchon 4ème.

Les changements suivans à ce qu'il parait par les Journaux de Montréal ont eu lieu dans le diocèse : Le rév. Messire Manseau va occuper la cure de Longueuil. Le rév. Messire Demers quitte la cure de St. Marc pour occuper celle de St. Démis avec le titre de vic. gén. Le rév. Messire Girouard est nommé curé de St. Marie de Monroir. Le rév. Messire L'Heureux est nommé curé de Contre-Cœur, et le rév. Messire Denis ci-devant vicaire de la paroisse de Montréal devient curé de St. Roch.

Le rév. Messire De Bellefeuille est nommé curé de St. Vincent de Paul. Le rév. Messire Cusson quitte St. Jude pour aller à St. Antoine en remplacement de Messire Alinotte retraité. Le rév. Messire Boisvert quitte la cure de St. Césaire pour occuper celle de St. Pie. Messire Lamarre vicaire de Longueuil passe à St. Césaire. Messire O. Giroux du collège de Chambly passe à St. Marc. Le rév. Messire Brien est nommé curé de St. Hugues. Le rév. Messire Proulx du collège St. Anne est nommé curé de St. Pierre les Becquets. Le rév. Messire Chartier curé de la Rivière du Loup. Le rév. M. Primeau, ci-devant curé de St. François, est nommé curé de Varennes.

La Messe d'Actions de Grâce recommandée par le Comité Sanitaire, a été chantée hier avec toute la pompe possible. Le concours des citoyens était nombreux, et nos notabilités ecclésiastiques ont honoré la solennité de leur présence. M. le Curé de Québec officiait.

L'épuisement des fonds à même lesquels s'est soutenu l'Hôpital de la Basse-Ville, où on admettait les fébricitans et autres malades parmi les Emigrés, va nécessiter, dit-on, la prochaine fermeture de cet établissement. Ainsi les intrigues d'un certain parti ici vont priver de tout secours un nombre considérable de malheureux en proie à la maladie, sous un ciel rigoureux, et sur une terre étrangère : Auri sacra fames !

Il circule maintenant en cette ville une Réquête au Conseil de Ville, exposant le mauvais état de la Rue St. Jean, dans la partie comprise entre la porte St. Jean et la levée extérieure du fossé des fortifications, et en demandant l'amélioration, et de plus l'élargissement de la rue au passage étroit qui coupe la levée. Il parait qu'il faudrait l'assentiment des autorités militaires pour opérer cette amélioration, ce qu'on n'a pas encore pu obtenir.

Les Ecrivains de la Gazette du Mercury et gens onne sont assez maladroits pour s'élever contre le Deuil qu'ont pris la Minerve et le Vindicator à l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur-en-chef dans Montréal. Ils ne s'aperçoivent pas que ces démonstrations inusitées, en pareil cas, ne tendent qu'à donner, au loin, de l'importance à une administration qui était tombée dans une insignifiance dont elle ne pouvait jamais se relever. Un de ces derniers Journaux compare le chef actuel de l'Exécutif à Pharaon, l'autre à Neron, et les amis de Son Excellence jettent les hauts cris, au lieu d'accepter l'immortalité qu'on accorde à leur Héros, manquant ainsi une occasion qui ne leur sera

MELANGES.

BAGNE DE ROCHEFORT.

Un des plus audacieux chevaliers d'industrie que recèle ce bague, est le nommé Anselme Collet, condamné il y a huit ans aux travaux forcés pour faux en écriture. Fils d'un menuisier-ébéniste de Bellay (Ain), élève au prytanée, sous lieutenant, capitaine, aide major au 47e régiment de ligne, déserteur, voleur, évêque-général, chirurgien ambulancier, frère de la doctrine chrétienne et maintenant galérien, cet homme à 43 ans. Sa taille est moyenne, sa poitrine large, sa tête grosse, son front étroit, son œil cavé, vil et pénétrant. Il a dans sa démarche et l'habitude de son corps quelque chose de composé qui lui donne l'air d'un sacrilège.

Dans sa carrière militaire, il dut ses premiers grades à l'intrigue plutôt qu'à la bravoure. Dégouté des armes, il déserte et s'affuble d'une soutane noire, puis d'une soutane violette; il fabrique sa bulle de nomination, et le voilà monseigneur, accueilli, fêté à Nice, où par honneur l'évêque du lieu le charge de l'ordination de 33 prêtres et d'autant de diacres et de sous-diacres. Vouant payer de sa personne, il monte en chaire et débite pour la huitième fois un sermon de Bourdaloue qui le fait porter aux nues; mais par malheur les gendarmes ont son signalement; il veut fuir; ils se présentent pour l'arrêter. Alors, et tirant parti de son caractère apostolique, il leur donne sa bénédiction et ils le laissent passer. Puis des âmes charitables font pour lui une quête qui s'élève à 8,000 fr.

Toutefois, comme le revenu de son évêché était plus que précaire, il y renonce, et veut tâter des dignités militaires. En 1810, il se crée une commission d'inspecteur-général, inspecte les registres d'un commissaire des guerres, se fait donner des fonds considérables pour l'organisation d'une armée de Catalogne, et laisse son commissaire enchanté de la promesse qu'il lui a faite de s'employer pour lui procurer le ruban de la Légion-d'Honneur. A Nîmes, il touche dans la caisse du gouvernement 300,000 fr.; à Montpellier du même. Mais son séjour dans cette ville lui est fatal. Un jour il passe une revue à six heures du matin, puis va voir le préfet, le complimente sur la bonne administration de son département et promet de lui faire obtenir le grade de grand officier de la Légion-d'Honneur. Mais, par malheur, deux heures après il est arrêté avec vingt-deux officiers, dont il avait recruté son état-major. Or, ce n'est pas là le plus curieux de l'histoire; quelques jours après, le préfet avait nombreuse compagnie à dîner. Vouant, pour divertir ses convives, leur procurer le plaisir de voir celui qui avait joué avec tant d'éclat le rôle d'inspecteur-général, il le fait amener chez lui. En attendant le dessert, on le dépose dans un office; deux gendarmes sont à la porte. Dans un coin de cet office étaient la veste, le bonnet de coton et le tablier du cuisinier. Le prisonnier s'en affuble, s'arme de deux plats garnis, frappe du pied la porte, passe, traverse la salle à manger et se sauve en marmiton. Le cuisinier revient chercher ses vêtements et ses plats. On fait beaucoup de bruit et tout s'explique. Grand fut le désappointement de l'honorable assistance. Le préfet promet 10,000 fr. à qui le livrerait mort ou vif, mais Colle resta tranquille pendant un mois dans une maison voisine, d'où il voyait tous les jours M. le préfet faire toilette.

Forcé de changer de branche d'industrie, il se crée chirurgien aide-major, à l'aide d'un traité d'ostéologie de Sabatier, et sert en cette qualité à Saumur, sous le général Donnadieu; puis il exerce pour son compte, et fatigué des vicissitudes humaines, il se décide à entrer dans les écoles chrétiennes de Toulouse. Il fait à crédit l'acquisition d'une maison, veut fonder un noviciat, met les frères en œuvre et se sauve en leur laissant le soin de se débattre avec le propriétaire.

Poursuivant le cours de ses aventures, il arrive à la Roche-Beaumont, et de peur d'être inquiété par la police, il va prendre des appartements chez le commissaire de police lui-même, au quel il remet son signalement avec toute assurance. Là, il lie connaissance avec quelques officiers, parle à l'un d'eux de ses terres près du Rhône, et d'un régisseur qui l'a quitté. L'officier demande la place, on l'accepte à condition qu'il se mariera pour plus de garantie avec une personne à laquelle cet officier faisait déjà la cour. Grâce à l'entremise de Collet le mariage est conclu et le régisseur futur part avec une lettre de crédit pour chercher des domaines, qu'il doit chercher encore.

Enfin ce fut au Mans que se termina, en 1819, cette carrière romanesque, et qu'on en finit, à l'occasion de quelque crime, lui faire expier tant d'audacieux exploits. Il se défendit lui-même, et son discours fut remarquable. "Ce n'est pas, dit-il, le penchant au crime qui m'a fait commettre toutes les sottises que j'ai faites; s'il m'avait fallu, pour pourvoir à ma malheureuse existence, verser une seule goutte de sang, vous ne me verriez point aujourd'hui sur le banc des accusés; s'il m'avait fallu dévaliser un de mes semblables sur la grande route, vous ne m'y verriez point non plus; s'il m'avait fallu seulement forcer la serrure d'un meuble pour voler de l'argent, je ne me serais jamais déterminé à cette action criminelle."

Depuis huit ans, Collet est mort pour le monde; à un droit de s'étonner du long sommeil d'un génie si actif; mais il est dans un lieu où il y a concurrence de génies de cette trempe, où, du reste, on laisse le moins de grâce possible à leur coupable industrie. Col-

let s'y conduit à merveille. Pendant les premières années, les chefs s'étaient mis en garde contre ce redoutable pensionnaire; ou le tenait éloigné des travaux: il a demandé lui-même à y participer afin d'avoir part aussi aux légères douceurs qui en sont le prix. Je l'ai vu souvent concentré en lui-même, et semblant considérer avec les quels il se trouvait accouplé, et dont les goûts éruptifs sympathisaient peu avec ses anciennes habitudes de bon ton; je l'ai entendu traiter avec mépris ces mouches du bague qui servent d'espions de police.

Il y a quelque temps, se trouvant malade à l'hôpital, je lui parlais des antécédens de sa vie; il me répondait peu. Je lui rappelai ce chef de bataillon retraité qu'il avait créé régisseur de ses terres, et qu'il avait fait marier au préalable; alors ses yeux s'animent comme s'il se fût délivré d'un rêve pénible, et passant sa main dans sa veste, il dit avec un air grave et risible: Monsieur, si vous connaissez cet officier, dites-moi donc ce qu'il est devenu? s'il est heureux dans son ménage? Il doit l'être, car il a épousé un excellent parti sous plusieurs rapports. Monsieur, moi qui vous parle, j'ai fait le bonheur de beaucoup de monde!

Puisqu'aussi bien maintenant tout le monde fait ses mémoires, pourquoi Collet ne ferait-il pas les siens? Mais ce malheureux a encore douze ans de fers à subir.

D., avocat.

BÊTISE ET SOTTISE.

On confond souvent ces deux choses, on a tort. J'aime mieux une bête qu'un sot, et un sot n'est pas toujours une bête.

La bêtise est une intelligence très-bornée, une longue confiance de l'esprit, un dénuement absolu d'idées, ou une extrême inhabileté à les mettre en œuvre.

La sottise est la gaucherie de l'esprit qui se pique d'adresse, la maussade qui veut se donner de grâces, la pesanteur qui veut être légère, la suffisance qui décide de tout sans se connaître à rien.

On s'amuse des sots, mais à leurs dépens, mais en les humiliant, mais en les livrant au fouet du ridicule.

On s'amuse des bêtes, mais sans les haïr, sans les humilier, sans être plus tant de leur reprocher leur bêtise, qu'on ne reproche à un sourd sa surdité, à un aveugle sa cécité.

Le père Baudry, jésuite, célèbre par son esprit, allait souvent prendre ses récréations avec le portier du collège, connu par sa bêtise; il disait: "Je n'ai jamais rencontré d'esprit qui m'ait plu autant que la bêtise de cet homme là."

"Mettez-vous là, disait Mirabeau à un de ses secrétaires, et parlez moi, cela me dispensera de penser."

Madame de Créquy disait du baron de... "Ce n'est pas une fête que le baron: ce n'est qu'un sot."

Il y a des bêtises qui amusent autant que des bons mots. "Quand accouchera votre femme demandait Louis XIV à un courtisan?—Quand il plaira à votre majesté, répondit celui-ci." C'était une bêtise.

La reine Marie Leckinska demandait si l'on pouvait dire naval ou navaux; un courtisan répondit fièrement: je crois, madame, qu'on dit navets. C'était une sottise.

La plupart des bêtes ne disent que des bêtises communes; et il en a qui ont des bêtises piquantes, et qui restent comme des bons mots.

Après la mort de Racine, quelqu'un dit dans une société, qu'il demandait par son testament, à être enterré à Port-Royal. Il n'aurait jamais fait cela de son vivant, dit M. de Rossey, célèbre par des naïvetés du même genre. On conçoit qu'un homme d'esprit aurait pu dire le même mot, y mettant un autre accent.

On demandait dans une assemblée, quelle différence il y avait entre un sot et une bête.—Chacun dit son avis, mais personne ne résolut la question comme une dame charmante, pleine d'esprit, qui, malheureusement, avait épousé le plus sot des maris.—Une bête, dit-elle, est quelquefois supportable; un sot ne l'est jamais. On plaint souvent une bête, et on se moque toujours d'un sot. Vous pouvez m'en croire, car depuis que je passe ma vie avec un sot, je connais tout le prix d'une bête.

Les sots n'imaginent pas combien il faut d'esprit pour n'être jamais ridicule.

Un des caractères de la bêtise est de tout admirer: cela ne fait tort à personne, et cela convient à bien du monde.

Un des caractères de la sottise est d'admirer et de critiquer hors de propos.

Une bête se donne pour ce qu'elle est. Il n'en est pas ainsi d'un sot: comme il a toutes les prétentions, il a tous les ridicules et tous les vices des talents qu'il veut se donner.

Que s'ensuit-il? qu'il faut rechercher les gens d'esprit, éviter les sots, et supporter les bêtes.

A VENDRE par le soussigné à son établissement, rue St. Paul, savoir:— 20 Tonnes Rum, 10 Pipes, 20 Barriques, 20 Quarts, 50 Quarts de Tabac Torquette, et 25 Barils Saindoux, 1 Lot d'excellent Jambons.

—Aussi:— 2000 Quintaux Morue Sèche, 300 Drafs de grande Morue verte, 100 Quarts de meilleur, dor. (à famille), 30 Tierces et quarts Saumon, 200 Quarts de Harang salés, 2000 Minots Sel.

F. BUTEAU. Québec, 13 Décembre 1833.

PEINTURES, GENIÈVRE, TOILE A VOILE. Maintenant en débarquement de France de Londres, et de Westmorland de Hull et à vendre par le Soussigné.

100 barils peinture blanche en barils de 25 lbs., Peinture noire en do, Peinture verte en tin de 14 lbs., Peinture bleue en do. do, Peinture jaune en pots de 1 lb., Genièvre en pipes et barriques, Meilleure Toile à Voiles blanche, numéros assortis.

CHARLES E. LEVEY, Rue St. Jacques, 21 Mai, 1834.

Nouvellement arrivé. A VENDRE chez le Soussigné, No. 13, Rue de la Fabrique. LAMPES d'Eglise plaquées, Encensoirs, Boîtes à Ste. Huiles, Fonds Baptismaux, Eurettes, Bénitiers, Cloches d'Eglises de 50 à 700 livres, ET AUSSI:— 200 fromages de Gruyère, 300 Pierres à moutages françaises, 10 tonnes d'huile double bouillie de Londres, 2 do. Huile, blanc Balaïne, 300 barils peinture blanche.

LOUIS DE LAGRAVE. Récemment reçu et à vendre par le Soussigné 1000 QUARTS lard prime mess 150 do de prime, 80 barils tabac en torquettes, 25,000 cigares, AUSSI, EN MAIN, 700 voles charbon, 110 quartaux sherry, pâle et brun, 1 pipe et 2 quartaux madère, 2 Fontaines eau de vaisseau, Poulies de vaisseau, brosses à souliers, plumes papier pot et formes à bottes, SEWELL & HAMILTON, 26 Nov. 1833.

CHARBON, SEL, BRIQUES, &c. PLUSIEURS carreaux de Charbon supérieur de grilles et de toges, 20,000 briques à feu, qualité supérieure. Sel de Liverpool. Vin en bouteilles. Brandy à vendre par le soussigné.

—Aussi:— Hangarage à louer à bonne composition. JAMES HAMILTON & Cie. 26 Mai 1834.

A VENDRE chez LOUIS DELAGRAVE, No. 13 rue de la Fabrique. Grands et petits chandeliers d'autel, Ditto de banc d'œuvre, Croix de procession plaquée et de métal, Encensoirs do. do, Bénitiers do. do, Ostensoirs do. do, Ciboires do. do, Calices avec coupes d'argent, Crucifix d'ivoire de différentes grandeurs, Ditto plaqué, do, Chandeliers d'acolytes, Fonds baptismaux. Boite à Ste. Huiles, pots à baptême, Lampes d'église de nouveau goût, ...Aussi:— Ettoffes de soie brochées en or et en argent, damas violet, vert et noir, ...DE PLUS:— Cloches d'église poids 50 à 700 livres, cire blanche, huile blanc balaïne, encens de France, vers pour les lampes d'église. Québec, 4 Juillet 1834.

Le soussigné offre en vente à son établissement, rue St. Paul, savoir:— Ram de la Jamaïque et de Demerara, Brandy, gin, vin d'Espagne &c. Ancres et chaînes, cordages, goudron, brai et Résine.

—Aussi:— Blé, farine, avoine, pois et son. —ET AUSSI:— 3,000 quintaux morue sèche, propre pour le marché des Isles, 300 quintaux de grandes, à table, 30 tierces et 20 quarts de saumon, 100 quarts de harang vert, 30 do d'huile de loup-marin et mourue, FRANÇOIS BUTEAU, Rue St. Paul, Québec, 1 Mai, 1834.

Le soussigné informe le public qu'il a établi un magasin sur son quai, relevant de Jean Olivier Brunet éc., et faisant face au Cul-de-Sac, où il se propose d'avoir constamment à vendre, Rum, Brandy, Gin, Vin, &c., Chaînes et Ancres, Cordages, Goudron, Brai et Résine, &c. &c. FRANÇOIS BUTEAU. Québec, 6 Mai, 1834.

B. LACHANCE informe respectueusement le public en général qu'il vient d'ouvrir à sa nouvelle bâtisse sur le nouveau marché rue St. Paul, un magasin de faïencerie sur un plan nouveau à Québec, et continuera ses deux autres magasins comme à l'ordinaire, où l'on trouvera constamment un grand assortiment de vitres à vendre en gros et en détail, Québec, 7 Mai, 1834.

MR. WILLIAM MEEK, de Ste. Foi remercie ses amis et le public de l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il s'est engagé dans l'agriculture, et les informe qu'il a à vendre du FOIN, PAILLE et AVOINE sur le même système que celle vendue au Commissariat; on pourra voir M. Wm. Meek tous les jours sur le marché de la Haute-Ville. Québec, 29 Sept. 1834.

CIERGES.—8000 lbs. de Cierges à vendre à très bas prix par les soussignés. MASSUE & BOISSEAU. Québec, 1er Août 1834.

Le soussigné dispose de son fonds de magasin très-étendu de Quincaillerie et Peintures au prix coûtant, pour argent comptant seulement. R. B. SEYMOUR, 12 Sept. 1834. marché de la Haute-Ville.

RUM DE LA GRENADÉ. 50 TONNES de qualité supérieure à vendre par, LESLIE STUART & cie. Québec, 8 Sept. 1834. Rue Champlain.

Le soussigné informe le Public, qu'il a transporté son Bureau sur son quai communément appelé quai de Eranet. Québec, 1er Septembre. Fns. BUTEAU.

A VENDRE. 800 GALLONS superbe huile de Morue bouillie. JACQUES LEBLOND, Québec, 8 Sept. 1834.

A VENDRE de gré à gré pour argent comptant seulement. 2 Caisse de herbes de Messieurs de Londres, de la meilleure qualité et à la dernière mode. M. BALZARETTI, & Cie. 18 Juin 1834.

RUM de la JAMAÏQUE, SUCRE, CAFÉ, FUSTIC, &c. récemment reçus par l'Amarante et autres vaisseaux de cette île, à vendre par LESLIE STUART, & Cie, Rue Champlain. 1 Octobre 1834.

LES soussignés maîtres Tonnelliers, Inspecteurs de poisson &c. &c. informent le Public qu'ils sont entrés en société sous les noms et raison de "Grenier & Godbout, et qu'ayant loué le vaste et superbe hangar de F. Buteau éc., Rue St. Paul, ils sont prêts à remplir tous ordres pour hangarage, prozage et inspection de poisson, valtage d'huile &c. &c. Ils espèrent par leur promptitude et leur attention à remplir toutes demandes, rancontrer l'approbation de ceux qui voudront bien les encourager. FRS. GRENIER, OLIV. GOUBOUT. Québec, 1er Septembre 1834.

ETUDE DE NOTAIRE. M. T. BESSERER et M. F. X. GARNEAU Notaires, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont établi leurs études en la maison de F. Buteau éc., rue St. Paul, Basse-Ville. Québec, 5 Mai, 1834.

AVIS. Le Soussigné offre ses services comme Courtier et Agent. Il espère, par sa longue expérience dans les affaires, mériter une part de la faveur publique qu'il sollicite respectueusement. Son Bureau est situé dans la rue St. Sacrement. Ed. CARTIER. Montréal, 31 juillet 1834.

TOUTS ceux qui doivent à la succession de feu PAUL THIBEAudeau et Dame MARIE-ANNE BARBOLAN, son épouse, sont priés de payer immédiatement le montant de leurs comptes, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession sont aussi priés de les envoyer immédiatement à M. P. Robitaille, tuteur des mineurs Thibeaudeau Québec, 29 Juillet 1834.

AVIS.—Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du feu PIERRE HAMEL, en son vivant Menuisier, sont priés de transmettre leurs comptes sans délai au soussigné, et ceux qui doivent à la succession, sont requis de payer. CHARLES PAGEAU, Tuteur. Québec, 30 juin 1834.

LES personnes qui doivent à la succession de feu Jacques Lortie, Marchand Épicer, de St. Roch, sont requises de payer immédiatement leurs comptes au soussigné, et celles à qui il est dû par la dite succession, de lui envoyer leurs comptes. Ls. T. BESSERER. Québec, 8 Sept. 1834. Notaire.

Le soussigné remercie le public de l'encouragement qu'il a reçu comme Menuisier depuis le commencement de leur Société, et les informe qu'il sera toujours prêt à entreprendre aucun ouvrage dans cette branche; et par les recommandations qu'il peut procurer, il espère mériter l'encouragement du public. J. M. GINGRAS. Québec, 11 Août 1834.

Le soussigné étant d'ancien nommé curateur au sieur Gabriel Goulet, marchand de Ste. Anne Lapérade, maintenant absent de la Province, prévient les personnes qui ont des réclamations contre le dit Gabriel Goulet de les produire, et celles qui lui sont endettées de payer immédiatement. L. GUILLET. Bâtisseau, 9 Août, 1834. N. P.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Dlle. Thérèse Roulier, vivante de Québec, sont requises de les transmettre au soussigné, et celles qui doivent à la dite succession sont requises de payer sans délai. JOSEPH LÉGARE, fils, Exécuteur testamentaire. Québec, 12 Août, 1834.

AVIS.—Toutes personnes endettées envers la succession de feu Hyacinthe Hardy, en son vivant, mtre. Charbon de Québec, sont priés de payer immédiatement entre les mains du soussigné, et celles qui ont des réclamations contre la dite succession sont priés de les transmettre sans délai, soit au dit soussigné, à son bureau situé en la Basse-Ville, rue St. Pierre, soit à mtre. C. M. DeJoy, Notaire, en son étude, situé en la Haute-Ville, rue St. Joseph. Vict. HAMEL, Tuteur. Québec, 8 Sept. 1834.

AVIS. TOUTES personnes endettées envers la Succession de feu St. Joseph Roulier, ci-devant de la Paroisse de Ste. Foi, sont requises de payer au soussigné, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession sont priés de les transmettre au même. JOSEPH LÉGARE, Exécuteur Testamentaire. Québec, 25 sept. 1834.

TOUTS ceux qui doivent à la succession de feu M. CHARLES MARIE, en son vivant maître menuisier à Québec, sont priés de payer immédiatement—et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont priés de les transmettre à LOUIS PANET, Notaire. Québec, 25 sept. 1834.

FORTE-PIANOS accordés et réparés par M. FERDINAND H. ANDREWS. S'adresser à la Bibliothèque de Québec à la boutique, Basse-Ville ou au n° 5, rue Ste. Ursule, Haute-Ville. 19 Sept. 1834.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AGLE, DE LONDRES SUR LA VIE: Etablie en 1807 par Acte du Parlement, CAPITAL, Deux Millions de Livres Sterling.

L'AGENCE DU CANADA du BUREAU DE L'AGLE est autorisée à négocier des Polices d'Assurance sur la vie jusqu'au montant de \$25,000 sur une simple vie, et offre aux habitants de ce pays entre autres avantages:— 1o. Sécurité parfaite, vu l'étendue du Capital de la Compagnie. 2o. Règlement rigide et libéral de toutes les pertes, sous trois mois à compter du décès de la personne assurée. 3o. Participation aux profits et accumulation de la Compagnie.

Les taux des primes ont été fixés aussi bas que le permet le devoir principal, celui de la sûreté; et pour corriger toute erreur qui pourrait exister sous ce rapport, quatre cinquièmes de tout excédant ou des profits de la Compagnie retournent aux personnes assurées (pour tout le terme de leur vie) à la distribution périodique des profits. On pourra voir des Tableaux des taux et se procurer toute information nécessaire sur la manière d'assurer &c. en s'adressant à GEORGE DAVIES, Ec., à Montréal, ou à Wm. HENDERSON, Jnr., Agent. Bureau d'Assurance du feu de Québec, 25 janvier 1833.

SOCIÉTÉ FORMÉE. LES Soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils se sont associés sous la raison de "Le Bouthillier et Buteau" pour l'exploitation des pêcheries et pour le négoce ci-devant faits à Percé dans le District de Gaspé, sous la raison de Buteau et Boucher. Les affaires de la société à Percé, seront gérées par Jean Le Bouthillier, et celles à Québec par François Buteau. JEAN LE BOUTHILLIER, F. BUTEAU. Québec, 25 Janvier 1834.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. L'AVIS public est par le présent donné, que la Société qui a existé entre LOUIS BERTRAND, Ec., et DAVID TALBOT dit GERVAIS, sous le nom de Louis Bertrand & Co. est dissoute par acte devant Mre. Jos. Ouellet & son confrère Notaires, en date de ce jour, et que le dit Sieur Bertrand est de ce jour mandataire des fonds de la Société, et seul autorisé à recevoir toutes les dettes dues à la Société et à en régler toutes les affaires. Trois Pistoles et 26 Juillet, 1834. (Signé.) LOUIS BERTRAND, D. T. GERVAIS.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. L'AVIS PUBLIC est par le présent donné, que la Société qui a existé entre FRANÇOIS BUTEAU et NICOLAS BOUCHER, sous le nom de BUTEAU et BOUCHER, est dissoute par acte devant M. Glackemeyer et son confrère Notaires, en date de ce jour, et que le dit Sieur BUTEAU est de ce jour propriétaire des fonds de la Société, et seul autorisé à recevoir toutes les dettes dues à la Société, et à en régler toutes les affaires. F. BUTEAU, N. BOUCHER. Québec, 21 Janvier 1834.

Le public est informé que le soussigné de St. Paschal de Kamouraska ne sera nullement responsable pour aucune dette contractée par aucun membre de sa famille. Cms. DOSTOU. St. Paschal, 15 Sept. 1834.

A VENDRE OU A LOUER. A LOUER par le Soussigné les propriétés suivantes, et possession donné au 1er Mai prochain, savoir:— 1. LA maison à trois étages maintenant occupée par M. Robert Scott, comme Hôtel, et qu'il occupe depuis sept ans, très-bien située, faisant face aux rues St. Pierre, St. Jacques et Sault-au-Matelot.

2. LA maison aussi à trois étages joignant celle ci-haut nommée très-bien divisée pour deux familles.

3. TROIS Offices faisant face à la rue Sault-au-Matelot, et deux à la rue St. Pierre.

4. LE quai et hangar joignant celui qu'il occupe actuellement dans la rue St. Paul, c'est-à-dire le quai et hangar bâti cette année.

5. TROIS Offices situés dans les bâtisses de la dite rue St. Paul, et aussi la maison relevant de feu Sieur François Protin, avec un bon hangar en pierre aussi situé dans la rue St. Paul.

6. LA Maison avec ses dépendances, qu'il occupe actuellement du côté ouest de la rue St-Paul bâtie dans le meilleur goût et pouvant servir pour une hôtellerie, le principal corps de logis à 66 pieds de front sur 36 de profondeur et trois étages de hauteur; derrière se trouve une aile de 24 pieds aussi à trois étages qui joint le principal corps de logis à une autre maison de même dimension que la première, le tout formant un seul et même logement. Parmi les appartements il se trouve deux chambres de 35 pieds sur 20—trois cuisines et 50 chambres à coucher, aussi trois vastes caves, bains chaud et froid, par vapeur, bain d'aspersion et water closet; les dépendances comprennent une grande cour, une écurie capable de loger 25 chevaux, remises, hangar, et une bonne glacière. Cette maison est à proximité de l'embarquement des atombats, et communique immédiatement avec la Haute-Ville. F. BUTEAU, Rue St. Paul. Québec, 15 Décembre 1833.

A VENDRE OU A LOUER. UNE superbe maison à deux étages faisant face à l'église de la Basse-Ville de Québec, rue Notre-Dame, No. 7, et maintenant occupée par le propriétaire, elle est située dans un excellent poste pour le commerce et a une belle cour et grand hangar en pierre. JACQUES LEBLOND, AUSSI, Une Voitures à quatre roues, une Calèche en vert, un cabriolet, une cariole, une sleigh américaine et deux berlines.—Québec, 19 Mai 1834.

A VENDRE OU A LOUER. UNE terre de 120 arpens en superficie située dans St. Paschal de Kamouraska, près de l'Église, avec une Maison dessus construite, et le bois en partie taillé pour une autre, les bâtimens sur la dite terre sont de 130 pieds et tous neuf, pour plus amples informations s'adresser au propriétaire. Cms. DOSTOU. St. Paschal de Kamouraska, 16 Sept. 1834.

A VENDRE. UNE maison neuve à une étage, avec un terrain spacieux et un hangar, situés au faubourg St. Roch, rue Grant. Les Conditions seront faciles. S'adresser au propriétaire. 1 Sept. 1834. PIERRE GINGRAS.

A LOUER jusqu'au 1er mai prochain ou pour plusieurs années la maison No. 3, rue Notre Dame dans la Basse-Ville de Québec, appartenant à l'honorable M. P. De Sales Laterrière et ci-devant occupée par le Docteur Robert, S'adresser à M. Ignace Gagnon Marchand au Palais rue St. Nicolas No. 6. M. P. De SALES LATERRIERE.

A LOUER.—La maison No. 1 rue t. Louis. S'adresser au soussigné No. 11, rue St. Joseph, Haute-Ville. Québec, 2 Juillet 1834. C. D. PLANTE.

A LOUER.—La maison, rue St. Joseph, ci-devant occupé par M. le Docteur Tessier. S'adresser à C. D. PLANTE, Québec, 28 Juillet 1834. Notaire.

CINQUANTE-CINQ EMPLACEMENTS à concéder dans le faubourg St. Roch, du côté Nord-Ouest de la rue du Prince Édouard, formant partie du terrain borné en front à la dite rue, en profondeur à la Rivière St. Charles, d'un côté au Pont Dorchester et de l'autre au terrain dit «de la Vacherie.» S'adresser au Notaire soussigné en son Étude en la Basse-Ville de Québec, rue St. Pierre, No. 34, vis-à-vis la Banque de Québec. ED. GLACKEMEYER, N. P. Québec, 23 Mai, 1834.